INTERIVES

Conférence de presse Transport par câble
13 janvier 2017

ORLÉANS
MÉTROPOLE

INTERIVES

Conférence de presse Transport par câble
13 janvier 2017

AUTOMNE
2018

LIVRAISON DU CŒUR DE QUARTIER

2012 – 2013	Septembre 2013	Décembre 2014	2015 > 2016	2017
Dialogue compétitif	**AAUPC lauréat**	**Plan guide initial**	**Création ZAC Interives 1**	**Début des travaux**
3 équipes en concurrence sous la gouvernance de l'AgglO	*L'AgglO confie au groupement AAUPC Chavannes & associés le rôle d'urbaniste en chef pour une durée de 10ans*	*L'AgglO adopte le plan guide initial qui régit le projet sur les 110ha*	*Le projet a donné lieu à une large concertation citoyenne pour affiner les propositions. L'AgglO a délibéré en faveur de la création de la ZAC Interives 1 en juillet 2016.*	*Transport par câble Parking souterrain Espaces publics Bâtiment CCI*

INTERIVES

Conférence de presse Transport par câble
13 janvier 2017

Rappel des Eléments de programme

Long. ouvrage	Environ 360 m aller / 360 m retour
Pylônes	Nombre minimisé pour réduire l'impact
Exploitation	Capacité de 1500 personnes par heure et par sens (modulable selon les besoins) Fréquence de 5 minutes maximum en heure de pointe 2,5 minutes de trajet en heure de pointe (début fermeture porte à fin ouverture porte) Exploitation de 19h par jour en semaine et 18h le week-end Exploitation automatique avec supervision déportée Taux de disponibilité >99,5% pour le système de transport
Contraintes environn.	Tenue au vent de 70km/h minimum Survol de caténaires SNCF Survol de zones de circulation ferroviaire Survol de ligne aérienne de contact tramway
Evacuation	Récupération intégrée

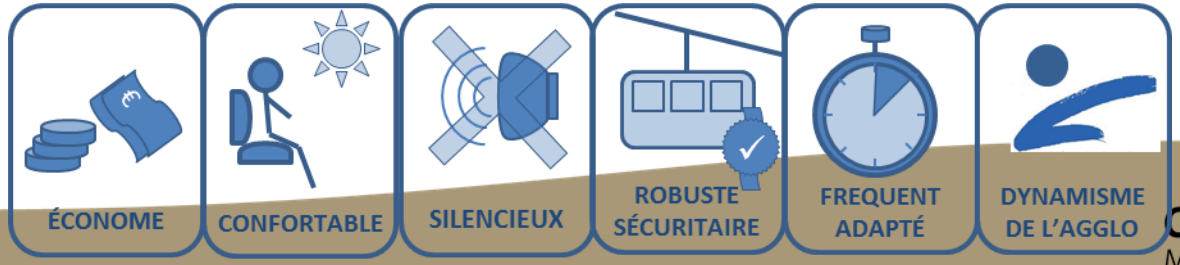

ORLÉANS MÉTROPOLE

INTERIVES

Conférence de presse Transport par câble
13 janvier 2017

- Groupement retenu au terme d'une procédure de dialogue compétitif :
  - GTM Normandie Centre (mandataire du groupement)
  - SOGEA Centre
  - POMA (constructeur système)
  - DUTHILLEUL (Architecte)
  - SYSTRA (maître d'œuvre)

GROUPEMENT VINCI

- Caractéristiques techniques du projet lauréat :
  - Système type téléphérique va-et-vient, câble Bi-porteur
  - Longueur de la ligne : 380 mètres
  - Hauteur maximum des pylônes : 35 mètres (2 pylônes de ligne)
  - Temps de parcours maximum : 140 secondes
  - Intervalle : de 2 minutes à 5 minutes maximum (heures creuses)
  - Nombre de cabines : 2 (pas de cabinier)
  - Surface des cabines : 16 m2
  - Capacité des cabines : 56 places dont 19 assises
  - Stations : 2 stations avec des quais au sol

ORLÉANS MÉTROPOLE

INTERIVES

Conférence de presse Transport par câble
13 janvier 2017

Vue en ligne

ORLEANS MÉTROPOLE

INTERIVES

Conférence de presse Transport par câble
13 janvier 2017

Station Danton

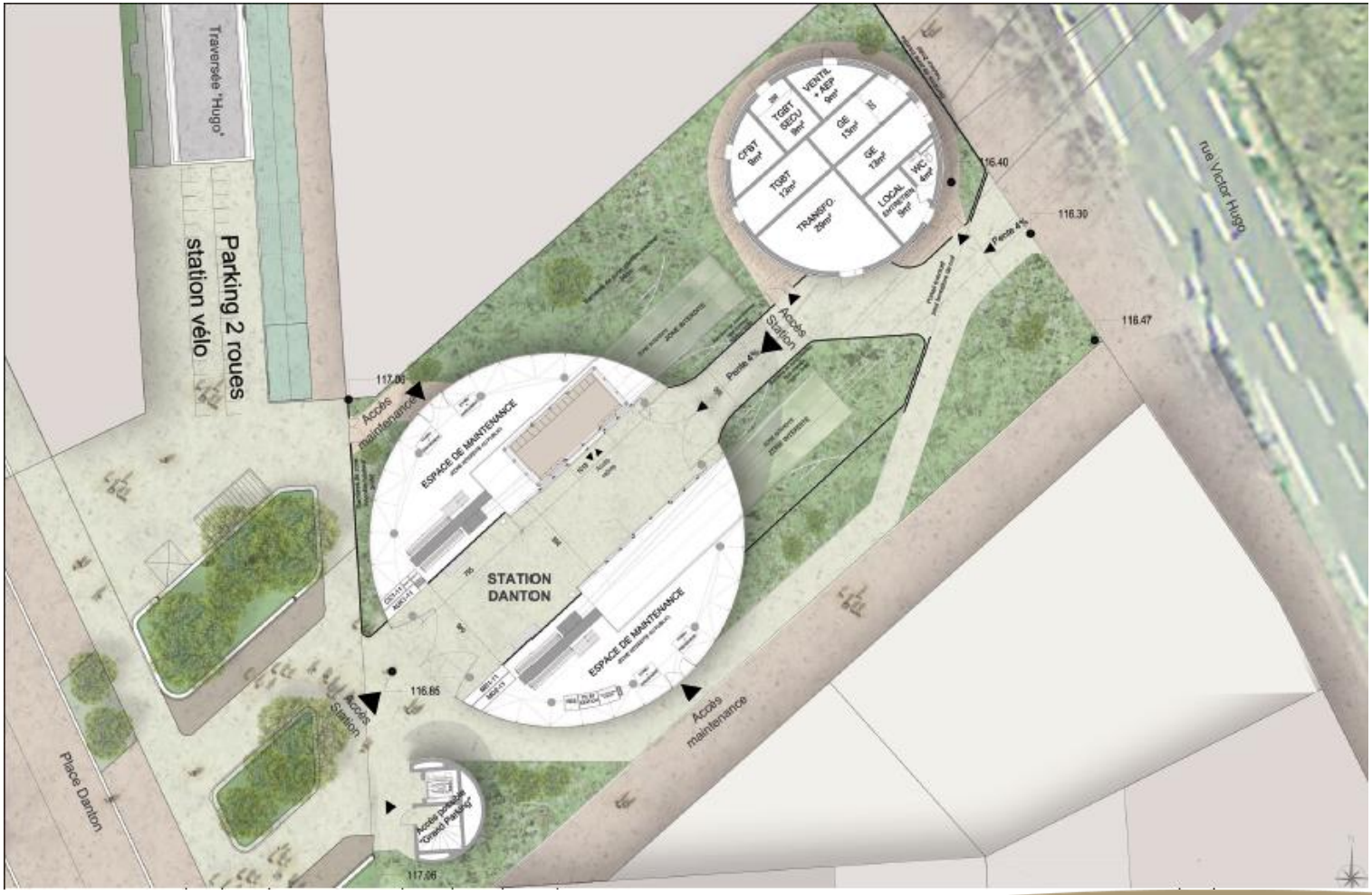

ORLÉANS MÉTROPOLE

INTERIVES

Conférence de presse Transport par câble
13 janvier 2017

Station Danton

ORLÉANS MÉTROPOLE

INTERIVES

Conférence de presse Transport par câble
13 janvier 2017

Station Place de la commune de Paris

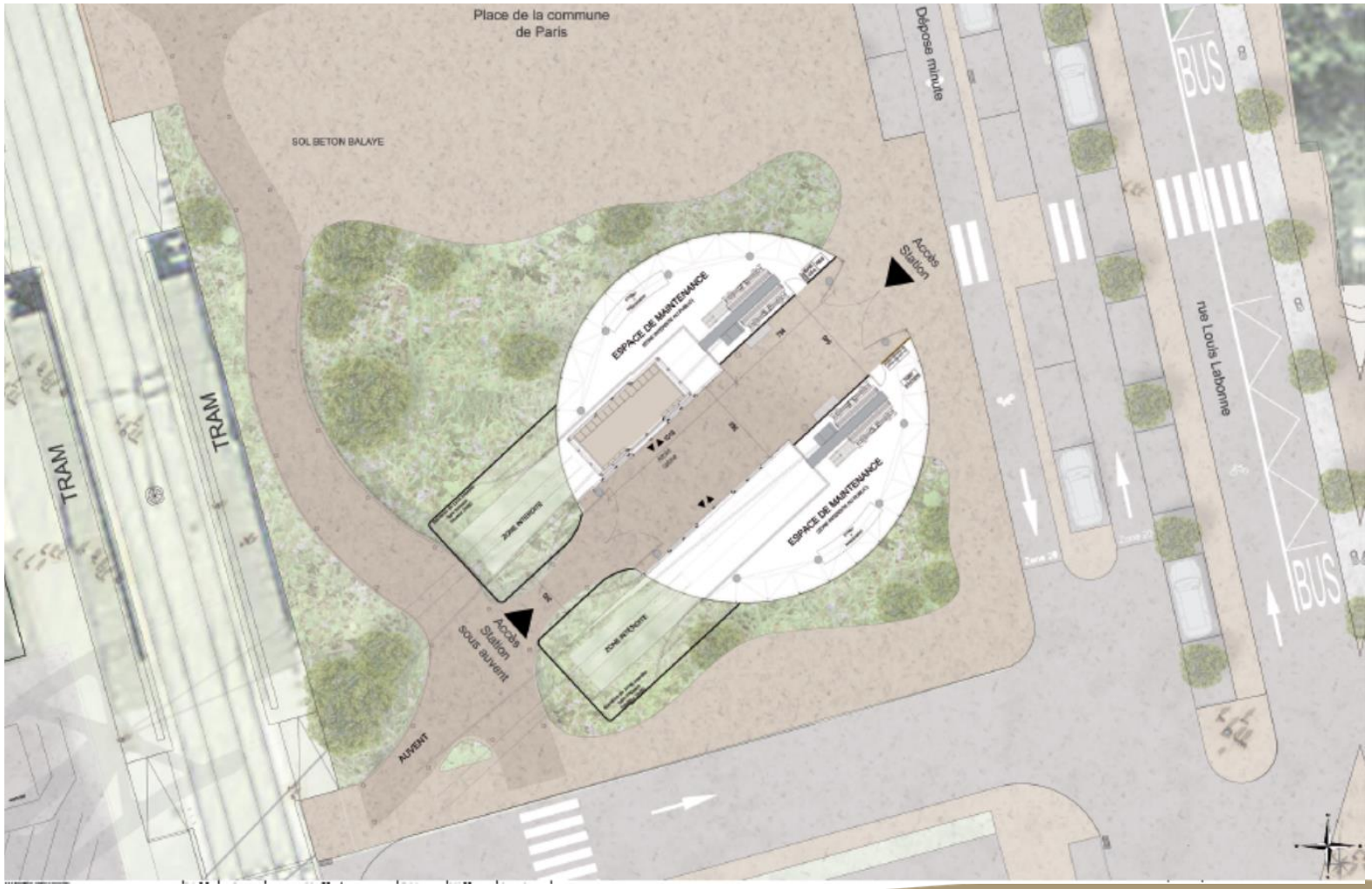

ORLÉANS MÉTROPOLE

INTERIVES

Conférence de presse Transport par câble
13 janvier 2017

Station Place de la commune de Paris

ORLÉANS MÉTROPOLE

INTERIVES

Conférence de presse Transport par câble
13 janvier 2017

Photo 3D Stations

ORLÉANS MÉTROPOLE

INTERIVES

Conférence de presse Transport par câble
13 janvier 2017

Photo 3D Stations

ORLÉANS MÉTROPOLE

INTERIVES

Conférence de presse Transport par câble
13 janvier 2017

Photo 3D Stations

ORLÉANS MÉTROPOLE

INTERIVES

Conférence de presse Transport par câble
13 janvier 2017

Cabines

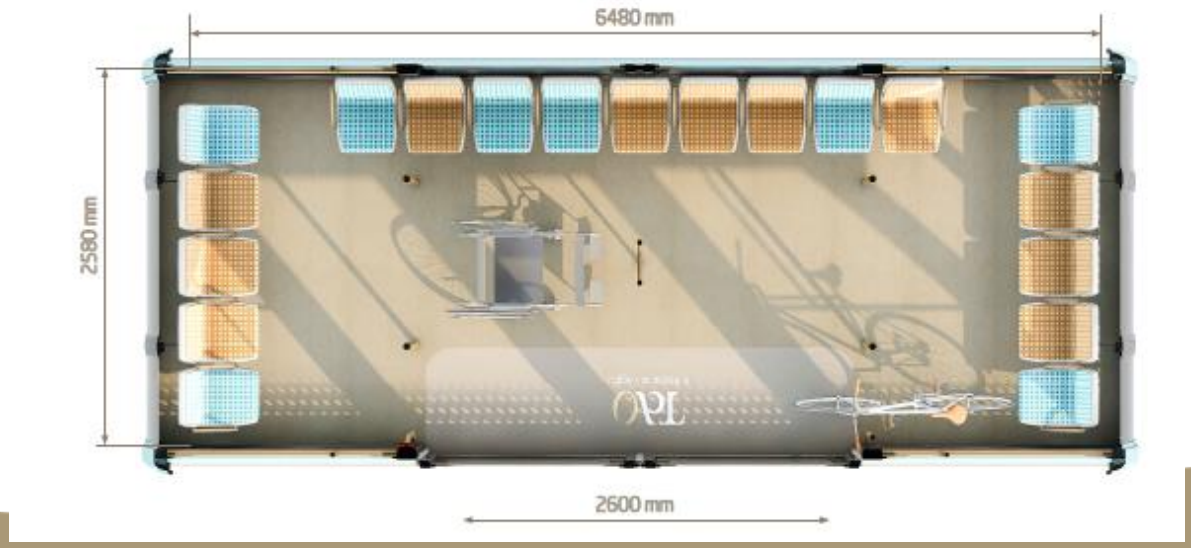

Capacité :
56 personnes dont 19 assises

ORLÉANS MÉTROPOLE

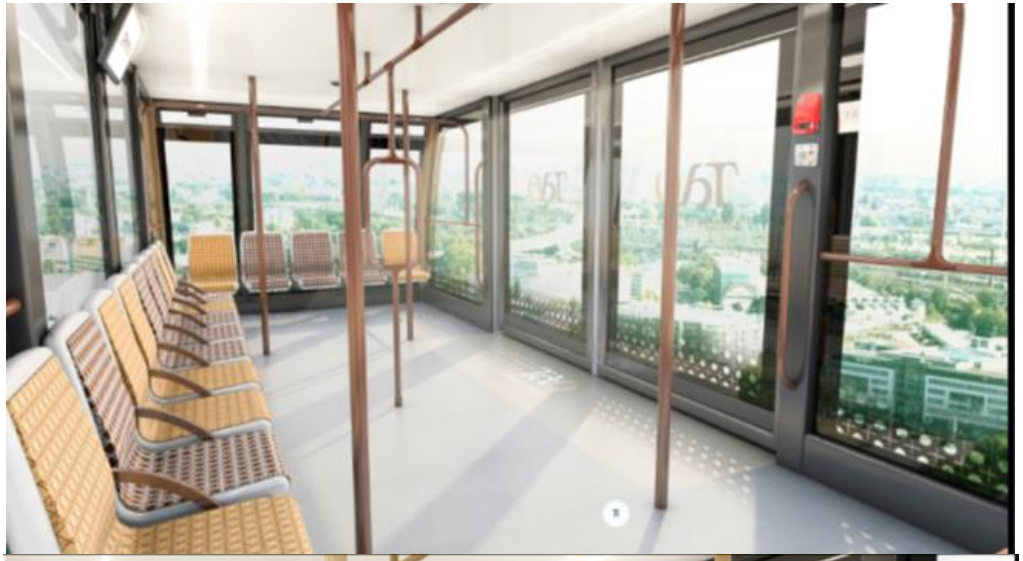

Cabines

Design intérieur inspiré de la seconde ligne du tramway

INTERIVES

Conférence de presse Transport par câble
13 janvier 2017

Planning

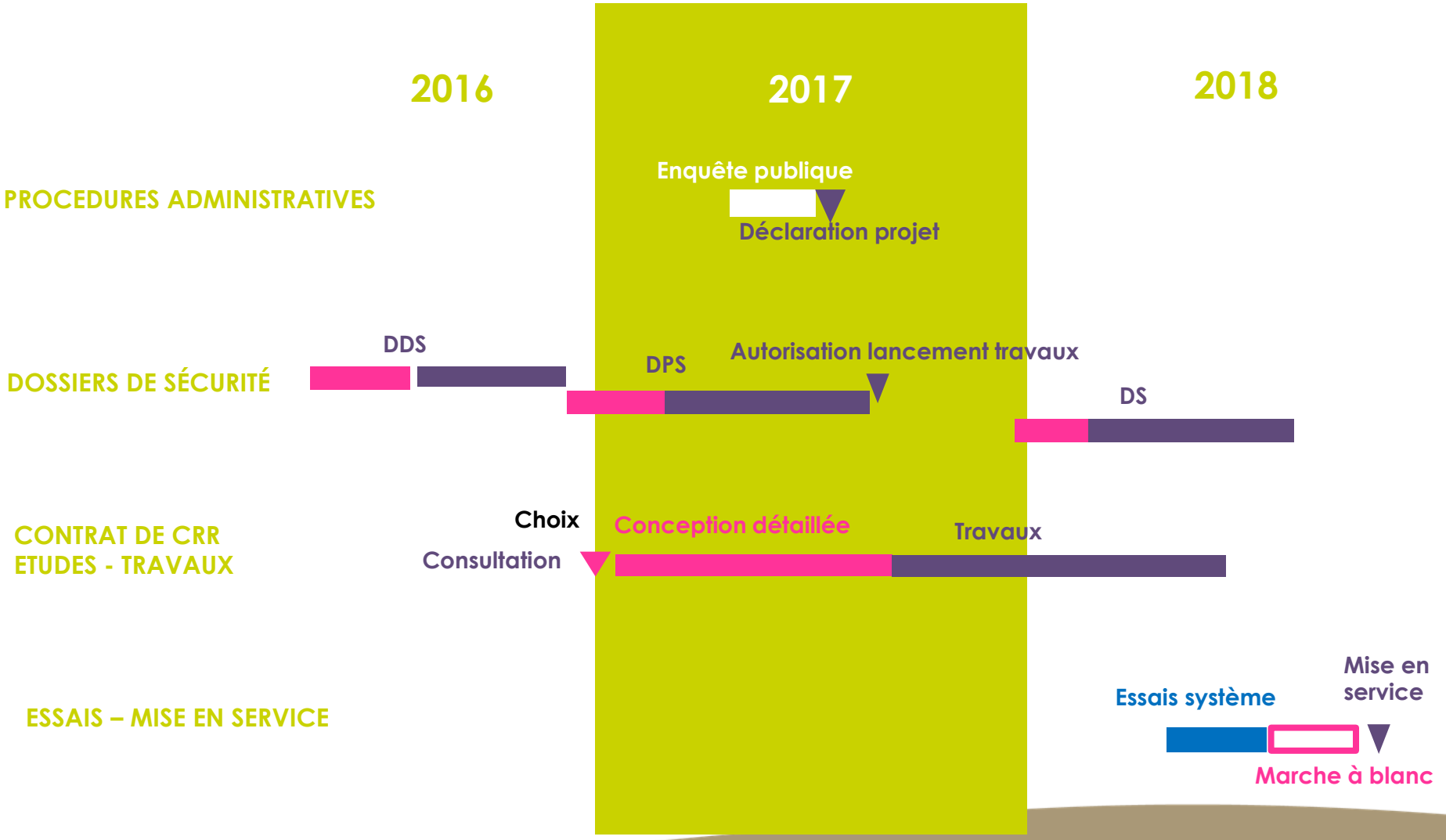

ORLÉANS MÉTROPOLE

INTERIVES

Conférence de presse Transport par câble
13 janvier 2017

L'enveloppe budgétaire du transport par câble

- *14 750 000 € HT de travaux pour la tranche ferme (budget annexe transport), conception réalisation et maintenance pendant 2 ans*
- *1 025 000 € HT pour la tranche optionnelle (maintenance pour 4 années supplémentaires)*

Le financement du transport par câble

- *1 210 000 €, appel à projet transports collectifs et mobilité durable (10 % d'insertion, soit environ 5 800 heures)*
- *3 194 000 €, Contrat régional de solidarité territoriale (CRST)*